



Une société inclusive....

Une société inclusive c'est l'acceptation de la différence et de la diversité.

Elle prend tout son sens à partir du moment où elle introduit l'obligation d'adapter les institutions et les pratiques au caractère propre de chaque personne quel que soit son âge, sa condition, sa situation en promouvant une logique de parcours : éducatif, de santé, de loisirs, culturel etc.

C'est d'abord le respect de la dignité de chaque être humain dans la forme de vie qu'il représente. Celle-ci est alors considérée comme une réalité sociétale, un enrichissement pour la vie collective.

La société inclusive reconnaît chaque personne considérée sur un plan éthique et politique comme un individu ayant des droits et des devoirs avant d'être placé dans une catégorie : handicapée, chômeur, en difficulté, etc. Cette considération doit être la base de politiques publiques et forger les liens sociaux.

L'Etat et le citoyen sont tenus d'adopter une attitude bienveillante et affiliatrice pour tisser le vivre ensemble afin que chacun trouve sa place.

L'ambition pour l'avènement d'une société inclusive appelle à la mise en œuvre d'une éducation inclusive fondée sur des pratiques pédagogiques inclusives conciliant harmonieusement et efficacement l'accès aux savoirs et le développement de la personnalité.

Créer une société inclusive est un véritable projet de transformation sociale. Pourquoi ? Parce qu'elle nécessite l'effort de tous pour modifier ses représentations de sa place et de celle de l'autre.

Une société inclusive s'inscrit obligatoirement dans le développement des connaissances, la recherche, l'innovation. Elle porte en soi une dynamique de changement, valorise les capacités de chacun, introduit une relation citoyenne fondée sur le respect et la bienveillance.

Dominique QUINCHON
Président des PEP 83

26 mars 2017